



Conseil de sécurité

**Distr.
GENERALE**

**S/23296
19 décembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS**

**LETRE DATEE DU 19 DECEMBRE 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE DE COREE AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la Déclaration spéciale faite le 18 décembre 1991 par S. Exc. Roh Tae Woo, Président de la République de Corée, concernant une péninsule coréenne dénucléarisée.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur

(Signé) Chang Hee ROE

ANNEXE

Déclaration spéciale concernant une péninsule coréenne dénucléarisée

Séoul, le 18 décembre 1991

La semaine dernière, la Corée du Sud et la Corée du Nord sont convenues d'un accord détaillé en vue de mettre fin à la guerre froide, qui dure depuis un demi-siècle dans la péninsule coréenne, et d'ouvrir une nouvelle ère de paix.

L'accord, signé à l'issue de la cinquième série de pourparlers de haut niveau entre le Sud et le Nord, comporte des mesures importantes qui sont nécessaires pour mettre un terme, sur la base de la confiance mutuelle, à l'antagonisme et à la division des deux nations pour édifier une structure de paix dans notre pays et pour promouvoir la réconciliation nationale et la prospérité commune à la faveur d'échanges et de coopération.

La République de Corée appuie cet accord sans réserve, car nous sommes convaincus que le développement de relations intercoréennes fondées sur le principe de la coexistence pacifique et de la prospérité commune constitue une étape essentielle vers la réalisation de l'unification nationale.

Faisant pendant à l'entrée aux Nations Unies de la Corée du Sud et de la Corée du Nord, en septembre dernier, la signature de l'Accord coréen Sud-Nord la semaine dernière représente un jalon d'une importance cruciale dans notre quête d'une solution de la question coréenne et de la réalisation de l'unité nationale.

La Corée du Sud et la Corée du Nord doivent maintenant marcher d'un même pas vers la paix et l'unification.

Les tâches et la politique à poursuivre par les deux Corées sont claires.

Il appartient maintenant aux deux Gouvernements coréens d'appliquer de bonne foi et point par point les dispositions de l'Accord afin que se réalisent bientôt la réconciliation nationale, la paix et la prospérité commune à quoi tous les Coréens aspirent.

La République de Corée s'engage à faire le maximum pour substituer à sa rivalité avec le Nord des relations d'association, d'échanges et de coopération. Nous chercherons en outre à résoudre rapidement les questions politiques et militaires qui se posent entre la Corée du Sud et la Corée du Nord.

La guerre froide a été pour notre nation la source d'indicibles souffrances et tragédies. Les sacrifices et tribulations imposés à cette nation par la division, l'hostilité et la guerre ont été vraiment énormes et insupportables.

En signant une Charte de paix, les deux Corées vont mettre fin à une sombre période de leur histoire et inaugurer un nouvel âge de réconciliation et de coopération. Je suis persuadé que cette Charte marquera un tournant mémorable dans la construction d'une nation nouvelle où 70 millions de Coréens forgeront ensemble un avenir glorieux.

Avant de passer à l'application de l'accord largement appuyé dans les deux Corées, il nous faut cependant résoudre le plus rapidement possible une question importante, celle d'armements nucléaires dans la péninsule coréenne.

Le 8 novembre, j'ai formulé l'initiative de paix dans une péninsule coréenne non nucléaire, notant que la production d'armes nucléaires par la Corée du Nord représentait une entreprise extrêmement dangereuse qui posait de graves menaces non seulement pour la paix et la survie du peuple coréen mais aussi pour la stabilité régionale et mondiale.

C'est pour ces raisons que je m'étais engagé publiquement et expressément en déclarant que la Corée du Sud renonçait à fabriquer, détenir, entreposer, déployer ou utiliser des armes nucléaires et que nous renoncerions aussi au droit de construire des usines de retraitement nucléaire, ce qui aurait pu se justifier par simple nécessité économique.

Pour éliminer tous les obstacles aux inspections nucléaires de la Corée du Nord, mon gouvernement, après avoir consulté le Gouvernement des Etats-Unis, a proposé lors des récents pourparlers de haut niveau de procéder simultanément à des inspections nucléaires des installations se trouvant dans le Sud, y compris des bases militaires des Etats-Unis en Corée du Sud.

Soumettre des bases militaires d'une superpuissance nucléaire à une inspection internationale constitue un précédent vraiment exceptionnel, mais nous sommes arrivés à cette décision à seule fin d'apporter sans heurts une solution pacifique à la question nucléaire dans la péninsule coréenne.

Il est réconfortant de noter que la semaine dernière, lors des pourparlers de haut niveau, la Corée du Sud et la Corée du Nord ont été d'accord pour estimer qu'il ne devrait pas y avoir d'armes nucléaires sur la péninsule coréenne. Partant de cette base commune, j'espère sincèrement que la conférence de travail qui se tiendra ce mois même à Panmunjom ouvrira la voie à un accord définitif sur les questions nucléaires.

Pour arriver à résoudre rapidement cette question, je saisis cette occasion pour proclamer sans ambiguïté l'intention de mes compatriotes de la Corée du Nord et du monde en général, la vérité suivante : au moment où je vous parle, il n'existe aucune arme nucléaire quelconque, où que ce soit, en République de Corée.

Il va donc de soi que la politique non nucléaire que j'ai énoncée dans ma déclaration du 8 novembre est un fait accompli en ce qui concerne la République de Corée.

Je voudrais souligner ce qui suit à l'intention des autorités nord-coréennes :

Puisque la République de Corée est maintenant entièrement dénucléarisée et puisque nous avons accepté la proposition d'inspections nucléaires simultanées, la Corée du Nord ne saurait avoir ni motif ni excuse pour produire des armes nucléaires ou refuser une inspection nucléaire.

La Corée du Nord doit immédiatement conclure et ratifier un accord de garanties avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, fermer tous ses installations d'enrichissement et de retraitement nucléaire et se soumettre sans condition à l'inspection internationale.

Il appartient maintenant à la Corée du Nord de démontrer au peuple coréen et au monde qu'une paix véritable va effectivement régner sur la péninsule coréenne, et ce en résolvant la question nucléaire selon la lettre et l'esprit de l'Accord Sud-Nord.

De toute évidence, il nous sera impossible d'arriver à la paix et à la réconciliation nationale sans régler d'abord la question nucléaire. C'est pour cette raison que la communauté internationale tout entière cherche actuellement les moyens d'empêcher la Corée du Nord de produire des armes nucléaires, consciente qu'elles représenteraient une grave menace pour la paix dans cette région ainsi qu'un risque sérieux d'activer la prolifération des armes nucléaires à l'échelle mondiale.

Je suis convaincu que les autorités nord-coréennes se rendent bien compte de l'importance cruciale de ces questions. Je veux espérer que la Corée du Nord fera part à la prochaine Conférence de Panmunjom de mesures qui soient de nature à satisfaire aux exigences légitimes du peuple coréen et de la communauté internationale.

La Corée du Nord doit immédiatement renoncer à produire des armes nucléaires. C'est là une obligation indispensable qu'elle ne peut ni ne doit tarder à assumer.

Je souhaite sincèrement qu'un accord garantissant la dénucléarisation de la péninsule coréenne puisse être conclu à la fin du mois afin qu'à la nouvelle année les deux Corées soient à même d'inaugurer une nouvelle ère de réconciliation, de coopération, de paix et de prospérité commune.

